

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Vendredi 15 avril 2011
à la salle du Conseil Municipal en Mairie de Langeac

Présents : Mmes Marie-Thérèse ROUBAUD, Chantal FARIGOULE GUEY, Catherine JAMMES, Maguy BOUCHE, Annie PLANTIN et Mathilde PIGEON ; Mrs Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Bernard VISSAC, Stéphane VISSAC, Joseph VISSAC, Jean-Pierre KREMBSER, Joseph TORRENT, Jean-Hervé AMBLARD, Franck MASSEBOEUF, Denis FOURY, Jean-Marc CHASSEFEYRE, Fabrice BRUNET, Alain CUSSAC, Roger GAUTHIER, Noël JOUVE, Jean-Michel DURAND, Marc VAN DER WINDT, Serge ROCHER, Gérard MATHON, Robert CHAUSSE et Gilles RUAT

Représentés : Mmes Aline MICHEL par Mr Pierre BENOIST et Christiane LONJON par Mr Michel CHALMETON ; Mrs Louis BARTHELEMY par Mr Michel HOURDIER et Guy BRUSTEL par Marianne LABETOULLE

Excusés : Mrs Didier MARTIN, Roger PORTAL et Hervé HUGON

Assistés également : Mlle Caroline SCHELL, Mrs Pierre-Olivier MALARTRE et Eric AUBERT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse ROUBAUD



Rappel de l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent CR

Finances, programmation et travaux

- 2- Validation du contrat de programmation du CG2D 2011/2014 (sous réserve de confirmation)
- 3- Présentation, débat et vote du Budget Primitif principal 2011
- 4- Autorisation pour constitution de provision suite au cautionnement bancaire de la Communauté sur les projets réalisés par le SECCOM
- 5- Présentation, débat et vote du Budget annexe ferme du Pradel 2011
- 6- Présentation, débat et vote du Budget annexe ZAE de Chambaret 2011
- 7- Vote du produit 2011 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- 8- Vote des taux pour la fiscalité 2011
- 9- Versement d'un fonds de concours à la Commune de Prades pour le fonctionnement de son point de baignade
- 10- Versement d'un fonds de concours Communautaire d'investissement à la Commune de Siaugues Sainte Marie pour l'aménagement d'une station services
- 11- Affectations 2011 des subventions aux Associations et organismes de droit privé
- 12- Validation d'un avenant au marché de travaux du lot VRD du programme du Val Fleuri

Développement économique, agriculture et tourisme

- 13- Accord de la Communauté de Communes pour l'engagement par le SECCOM d'une étude pour la création d'une zone d'activités intercommunautaire sur la Commune de Mazeyrat d'Allier
- 14- Désignation de 2 délégués communautaires pour siéger au Comité d'émergence et de réflexion du PNR « Gorges du Haut-Allier / Margeride »
- 15- Présentation et débat sur le rapport intermédiaire du projet de création de l'observatoire de la biodiversité à la ferme du Pradel.

Environnement, cadre de vie, solidarités et actions sociales

- 16- Renouvellement du mandat de délégué de la Communauté de Communes au CPIE du Velay
- 17- Validation du projet de coopération sur les circuits courts avec le GAL Transvert
- 18- Renouvellement de la convention sur la suppression des boisements gênants
- 19- Relance du projet de Zone de Développement Eolien

Affaires scolaires, enfance/jeunesse, culture et sport

- 20- Consultation pour la délégation de la prestation de service de transport scolaire de l'école primaire de Mazeyrat d'Allier
- 21- Adoption de la grille tarifaire complémentaire des participations des familles à la halte garderie « Lis petiots »
- 22- Adoption d'une convention avec l'association études et chantier pour l'organisation d'un chantier international de jeunes

Administration

- 23- Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'agent social à la halte-garderie et autorisation de recrutement
- 24- Ouverture d'un poste de catégorie C – filière sociale ou administrative – à temps non complet pour l'aire d'accueil des gens du voyage.
- 25- Modification du tableau des effectifs
- 26- Valorisation de la politique d'actions sociales de la Communauté de Communes

- 27- Questions diverses



Le Président de la Communauté accueille le Président et les services du Conseil Général de la Haute-Loire pour la validation du CG2D 2011-2014. L'enveloppe départementale est fixée à 524 929 €. La programmation s'organise comme suit :

- Equipements touristiques : 60 973 €
- Equipements sportifs : 270 000 €
- Aménagements de bourgs : 22 000 €
- Bâtiments communaux : 72 632 €
- Equipements sociaux : 25 787 €
- Voirie : 62 146 €
- Divers : 11 391 €

TOTAL 524 929 €

Le programme sera validé par l'assemblée départementale au cours du mois de juin 2011.

Après le départ des élus et des services du Conseil Général, le Président de la Communauté ouvre la séance de Conseil Communautaire. Mme Marie-Thérèse ROUBAUD est nommée secrétaire de séance.

Le Président donne lecture du PV du bureau Communautaire du 18 mars 2011 qui n'appelle aucun commentaire de la part du Conseil.



1 - VALIDATION DES PRECEDENTS CR

Adopté à l'unanimité des présents.

2 - VALIDATION DU CONTRAT DE PROGRAMMATION DU CG2D 2011/2014

La programmation des crédits CG2D 2011-2014, telle qu'elle a été présentée en début de séance par le Conseil Général est validée à l'unanimité des présents.

3 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL POUR 2011

Le BP est présenté par M. Robert CHAUSSE. Le Président souligne qu'il est conforme au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 17 février dernier.

Section de Fonctionnement

DÉPENSES : 4 436 555.97 €

- Charges à caractère général :	734 350 €
- Charges de personnel :	374 000 €
- Autres charges de gestion courante :	1 120 622.95 €
- Charges financières :	11 500 €
- Charges exceptionnelles et dotations aux Amortissements :	135 331.19 €
- Reversement de fiscalité :	1 282 579.30 €
- Dépenses imprévues et virement en investissement :	778 172.53 €

RECETTES : 4 436 555.97 €

- Produits des services :	109 500 €
- Impôts et taxes :	2 379 272.11 €
- Dotations et participations :	1 227 072.60 €
- Autres produits de gestion courante :	76 000 €
- Produits exceptionnels :	24 966.69 €
- Excédents reportés :	619 744.57 €

Section d'Investissement

DÉPENSES : 2 982 790.07 €

- Etudes (ZDE, Mazeyrat d'Allier, assainissement Langeac Ferme du Pradel) :	55 030.36 €
- Aides aux particuliers OPAH :	50 000 €
- Licences et brevet :	23 000 €
- Subvention station service de Siaugues Ste Marie :	16 565 €
- Aire des gens du voyage :	401 000 €
- Halle des Sports :	2 202 000 €
- Val Fleuri :	20 000 €
- Travaux sur écoles :	25 000 €
- Créance sur ZAE Chambaret :	125 604.80 €
- Matériels, équipements et mobiliers :	20 500 €
- Amortissements :	24 966.69 €
- Remboursement dette :	19 123.22 €

RECETTES : 2 982 709.07 €

- F.C.T.V.A. :	411 000 €
----------------	-----------

- Excédent capitalisé :	160 000 €
- Excédent reporté et virement de section :	1 003 742.24 €
- Subvention Europe	50 742 €
- Subvention Etat :	358 000 €
- Subvention Région :	603 463.14 €
- Subvention Département :	230 000 €
- Subvention CAF:	38 211.54 €
- Autres :	5 799.96 €
- Amortissements :	121 831.19 €

M. Franck MASSEBOEUF fait remarquer que le budget de fonctionnement représente 4.4 M€ pour simplement 2.9 M€ en investissement et considère que les dépenses de fonctionnement sont trop importantes.

Le Président et le Vice-Président chargé des finances expliquent que les 4.4 M€ inscrits au BP ne correspondent pas en intégralité à des coûts de fonctionnement de la Communauté. Sur ces 4.4 M d'euros :

- ↳ 1.28 M d'€ sont des reversements de fiscalité aux Communes
- ↳ 651 000 € constituent un virement en investissement pour financer les projets
- ↳ 127 000 € constituent un poste de dépenses imprévues
- ↳ 981 000 € constituent des reversements pour participations à des syndicats (SICTOM – SECCOM – SMAT – SICALA)

Soit environ 3 M d'€ (70 %) qui constituent des reversements et des virements en investissement.

Le budget est adopté à l'unanimité des présents.

4 - AUTORISATION POUR CONSTITUTION DE PROVISION SUITE AU CAUTIONNEMENT BANCAIRE DE LA COMMUNAUTE SUR LES PROJETS REALISES PAR LE SECCOM.

Le Président présente le projet de délibération qui prévoit de provisionner la somme de 12 000 € dans les budgets de la Communauté. Cette provision pourrait être activée par la Communauté en cas de défaillance dans le paiement des loyers reçus par le SECCOM.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

5 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET ANNEXE FERME DU PRADEL 2011

Ce budget annexe s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 7 982 € et en investissement à 7 745.40 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6 - PRESENTATION, DEBAT ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAE DE CHAMBARET 2011

En section de fonctionnement, le BP s'équilibre à 31 000 € et en investissement à 251 347.89 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

7 - VOTE DU PRODUIT 2011 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

Le Président rappelle que le produit de la TEOM est appelé chaque année par le SICTOM Issoire/Brioude et qu'il correspond au coût annuel de la collecte sur les Communes de la Communauté.

Pour 2011, il s'élève à 882 702.55 €, ce qui rapporté aux bases d'imposition prévisionnelles donne un taux moyen de 12.14 %. Il souligne que le taux est inférieur à celui de 2010 compte tenu de la progression des bases fiscales.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

8 - VOTE DES TAUX POUR LA FISCALITE 2011

Le Président revient sur la réforme fiscale engagée en 2009 et rappelle que désormais la Communauté perçoit une fiscalité mixte avec un impôt économique (CFE + CVAE), des impôts ménages (TH et TFNB) et un nouvel impôt, l'IFER.

Pour 2011, la Communauté doit voter son propre taux de Taxe d'habitation (TH), de Taxe Foncière non Bâti (TFnB) et de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Pour maintenir les taux à leur niveau d'avant réforme, le Président de la Communauté propose d'adopter les taux suivants :

- TH : 8.78 %
- TFnB : 2.89 %
- CFE : 24.90 %

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

9 - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE PRADES POUR LE FONCTIONNEMENT DE SON POINT BAIGNADE

Le Président propose de verser un fonds de concours de 4 300 € à la Commune pour le fonctionnement 2011 de la plage. Il souligne que la Communauté apporte chaque année une aide qui depuis 2002 représente la somme de 39 000 €.

An nom de la Commune de Prades, M. Pierre BENOIST souligne que l'ouverture de la plage représente un coût important pour la Commune, auquel se rajoute la réalisation d'un profil de baignade, dont le coût est estimé à 8 000 €, conformément à l'application d'une nouvelle réglementation. La Commune de Prades considère que la plage doit être gérée à un niveau supra-territorial (Communauté, SMAT, Pays de Lafayette). Le coût annuel de fonctionnement est de l'ordre de 24 000 € si toute la réglementation est appliquée.

M. BENOIST souligne que le Conseil municipal qui a délibéré pour la fermeture de sa plage en 2011 réexaminera sa position en fonction des aides octroyées par les collectivités.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

10 - VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNE DE SIAUGUES SAINTE MARIE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE STATION SERVICE

Le Président explique l'historique du dossier et du refus de la Région de cofinancer l'opération dans le cadre des contrats Auvergne +. Pour accompagner la Commune dans ce projet qui dépasse l'intérêt communal, le Président propose de maintenir les 10 % (16 565 €) d'aide de la Communauté qui était prévu à l'origine du dossier.

Le Maire de la Commune justifie le projet par la carence de l'initiative privée, qui suite à des contraintes de remise aux normes des installations existantes, a décidé de fermer la station. Il explique que le fonctionnement est autonome grâce à un système de prépaiement par carte géré en régie municipale.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

11 - AFFECTATIONS 2011 DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Le Président décide d'affecter les subventions suivantes :

- Association MELODICA = 25 300 €
- Action J 43 = 300 €
- Association La Pierre Chany = 2 000 €
- Salon de l'Habitat et du Logement = 1 000 €
- Festival de BD 2011 = 750 €
- ADMR = 3 000 €
- Trail de Saint Gal = 500 € pour 2010 (non versé) et 500 € pour 2011
- Championnat inter régional VTT = 500 €
- Salon du livre à Prades = 500 €
- Congrès départemental des sapeurs pompiers = 2000 €
- Tournoi de jeunes footballeurs = 500 €
- Randonnée des feuilles mortes = 297 € non versé en 2010
- Congrès des donneurs de sang = 500 €
- Haute-Loire Biologique (Foire bio) : 500 €
- Avant-garde Langeadoise : 500 €
- Mouv'ergnat : 300 €
- Comité d'Auvergne de canoë-kayak pour une épreuve sélectif championnat de France 2011 : 500 €

Montant non affecté = 553 €

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

12 - VALIDATION D'UN AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT VRD DU PROGRAMME DU VAL FLEURI

L'avenant proposé concerne la création d'une dalle en béton armé pour l'aire de jeux extérieurs au Val Fleuri et la création de tranchées supplémentaires. Il représente la somme de 3 458.02 HT ce qui porte le montant total du lot à 70 540.32 € HT. Le Président souligne que le coût de la dalle (environ 2 800 € HT) sera pris en charge par l'équipe de maîtrise d'œuvre compte tenu d'un malentendu sur cet avenant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

13 - ACCORD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR L'ENGAGEMENT PAR LE SECCOM D'UNE ETUDE POUR LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE INTERCOMMUNAUTAIRE SUR LA COMMUNE DE MAZEYRAT D'ALLIER

Le Président du SECCOM présente le contenu de l'étude préalable et de faisabilité pour la création d'une zone d'activités intercommunautaires le long de la RN 102.

M. Jean-Marc CHASSEFEYRE souligne que les deux autres Communautés adhérentes au SECCOM ont déjà délibéré favorablement.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

14 - DESIGNATION DE 2 DELEGUES COMMUNAUTAIRES POUR SIEGER AU COMITE D'EMERGENCE ET DE REFLEXION DU PNR « GORGES DU HEUT-ALLIER - MARGERIDE »

Le Président rappelle qu'une association de préfiguration du PNR « Gorge du Haut Allier / Margeride » a été créée pour réfléchir à la création d'un parc naturel. Les statuts ont été validés par les partenaires financeurs dont les deux régions Auvergne et Languedoc-Roussillon. Pour

accompagner la réflexion, le SMAT a décidé de créer un comité d'urgence et de réflexion du PNR dans lequel seraient associés des délégués et les Présidents des Communautés de Communes adhérentes au SMAT.

M. FOURY pense qu'il faut que la réflexion s'organise avec les élus locaux et que les décideurs du PNR qui siègent dans l'association de préfiguration ne sont majoritairement pas des décideurs locaux d'où la création de ce comité.

M. CHAUSSE souligne que les statuts de l'association de préfiguration ont été validés par le Comité Syndical du SMAT à l'automne 2010 sans véritablement mesurer et analyser la sous représentation des élus du SMAT dans le processus de décision.

Le Président de la Communauté indique que les statuts ont quand même été adoptés à la quasi unanimité et que maintenant il faut avancer sur le projet de territoire du futur PNR et désigner deux délégués pour représenter la Communauté à ce comité qui servira de liaison avec les Communes.

Ms Denis FOURY et Jean-Michel DURAND sont candidats pour siéger dans ce comité. Ils sont désignés à l'unanimité des présents.

15 - PRESENTATION ET DEBAT SUR LE RAPPORT INTERMEDIAIRE DU PROJET DE CREATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITE A LA FERME DU PRADEL

Le Président informe les membres du Conseil de l'état d'avancement du projet d'observatoire de la biodiversité à la Ferme du Pradel. Il revient sur l'historique de ce dossier en rappelant que la Communauté a mis à disposition le site de la Ferme du Pradel à l'Association Saumon Sauvage au cours de l'année 2005 avec des missions statutairement définies. Face à l'absence d'activités et à la demande d'un rapport d'activités en 2008, il a été décidé d'un commun accord avec l'Association gestionnaire du site, de lancer une étude de faisabilité sur la création d'un observatoire de la biodiversité.

Ce projet repose sur trois axes complémentaires : pédagogique, scientifique et touristique.

Cette étude a permis de mesurer la faisabilité de ce projet avec un recentrage sur deux volets. Un volet scientifique et un autre pédago-touristique. L'étape suivante consiste à avancer sur la phase opérationnelle (gestion, exploitation, aménagements) de mise en œuvre de ces deux volets.

M. Robert CHAUSSE estime que l'étude n'apporte aucun éclairage sur la suite à donner à ce dossier et que la Communauté doit s'abstenir de tout financement dans ce projet.

M. Jean-Marc CHASSEFEYRE s'interroge sur le risque encouru par la Communauté vis-à-vis du remboursement des aides si le site ne développe aucune activité.

M. Jean-Paul PASCAL demande si on peut rompre le contrat avec l'Association ?

16 - RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE DELEGUE COMMUNAUTAIRE AU CPIE DU VELAY

Mme Chantal FARIGOULE est à l'unanimité désignée titulaire de la Communauté au CPIE du Velay et Mme Catherine JAMMES déléguée suppléante.

17 - VALIDATION DU PROJET DE COOPERATION SUR LES CIRCUITS SOURTS AVEC LE GAL TRANSVERT

Le projet de coopération avec le GAL Transvert est présenté par le Président et Pierre-Olivier MALARTRE. Il s'agit de valoriser les produits issus de filières courtes dans la restauration collective et scolaire notamment. Ce projet prévu sur une durée de deux ans prévoit de :

- ↳ Conduire une étude action avec les écoles pour introduire des produits issus de filières courtes dans les menus scolaires
- ↳ Rédiger un guide méthodologique et un recueil d'expérience

- ↳ Réaliser un film de sensibilisation

Le coût de cette action est évalué à 85 000 € dont 11 329 € à la charge de la Communauté.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

18 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION SUR LA SUPPRESSION DES BOISEMENTS GENANTS

Mme Maguy BOUCHE présente le projet de renouvellement de la convention et signale que cinq dossiers ont déjà été traités.

Ms Jean-Michel DURAND et Hervé HUGON qui siégeaient déjà au comité de pilotage sont reconduits pour trois ans.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

19 - RELANCE DU PROJET DE ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Le Président fait un point sur l'état d'avancement du projet ZDE et explique que la convention partenariale signée avec des collectivités riveraines de la Communauté sera dénoncée faute d'avancées significatives et conjointes des partenaires impliqués dans la réflexion d'une ZDE commune. Il propose que la Communauté relance seule son dossier avec l'engagement d'une étude complémentaire chiffrée à 7 700 € HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

20 - CONSULTATION POUR LA DELEGATION DE LA PRESTATION DE SERVICE DE TRANSPORT SCOOLAIRE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE MAZEYRAT D'ALLIER

Mme Annie PLANTIN présente le projet de délibération qui prévoit que la Communauté lance une consultation pour la prestation de service de transport scolaire sur la Commune de Mazeyrat d'Allier. Le marché sera passé pour une période d'un an.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

21 - ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE COMPLEMENTAIRE DES PARTICIPATIONS DES FAMILLES A LA HALTE GARDERIE « LIS PETIOTS »

Mlle Caroline SCHELL détaille la grille tarifaire complémentaire pour la halte garderie. Cette grille prévoit que le gestionnaire de la structure Lis Petiots fixe ses propres tarifs pour :

- Les enfants de 4 à 6 ans du territoire
- Les familles dont les ressources dépassent le plafond
- Les enfants de 0 à 4 ans et 4 à 6 ans hors Communauté de Communes
- Les enfants vacanciers et les accueils d'urgence
- Les familles qui ne présentent pas volontairement de justificatifs de ressources
- Les heures d'adaptation en présence du parent
-

Pour toutes ces catégories, les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité des présents.

22 - ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIER POUR L'ORGANISATION D'UN CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES.

M. Denis FOURY présente le projet d'organisation d'un chantier de jeunes volontaires avec l'Association Etudes et Chantiers pour l'été 2011. Le chantier s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans

avec l'organisation d'un événement festif, la fabrication de caisses à savon et l'élaboration d'une exposition photos sur le thème de l'accueil.

La participation Communautaire est de 6 000 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

23 - MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL DU POSTE D'AGENT SOCIAL A LA HALTE GARDERIE ET AUTORISATION DE RECRUTEMENT

Le Président propose de modifier les horaires hebdomadaires du poste d'agent social à la halte garderie qui passent de 27h30 à 28h à partir du 17 juin 2011. Le poste est renouvelé et pourrait évoluer vers une titularisation en fonction des conséquences de la réforme territoriale qui prévoit la fusion de certaines Communautés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

24 - OUVERTURE D'UN POSTE DE CATEGORIE C – FILIERE SOCIALE OU ADMINISTRATIVE – A TEMPS NON COMPLET POUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le poste est ouvert à temps non complet pour 15 heures hebdomadaires et pourrait être pourvu fin 2011 lors de la mise en service de l'aire d'accueil des gens du voyage.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

25 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Les modifications apportées par les points 23 et 24 de l'ordre du jour conduisent au tableau des effectifs des personnels de la Communauté suivant :

- Agents titulaires : Effectifs budgétaire : 10
Effectifs pourvus : 9
- Agents non titulaires : Effectifs budgétaire : 1
Effectifs pourvus : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

26 - VALORISATION DE LA POLITIQUE D' ACTIONS SOCIALES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Président rappelle aux délégués communautaires que la politique sociale en faveur des agents de la Communauté n'a pas été revalorisée depuis 2005. Il propose d'instaurer les titres restaurant d'une valeur faciale de 8 € avec une prise en charge à 50 % par la Communauté de Communes. Si l'agent le souhaite, 50 % de son droit annuel aux titres restaurant pourra être converti en régime indemnitaire. Enfin, il souligne que la prime individuelle de fin d'année sera proratisée en fonction de la quotité annuelle de travail de l'agent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

27 - QUESTION DIVERSES

- ↳ **Engagement d'une étude de faisabilité pour la collecte et le traitement local des déchets fermentescibles** : cette étude sera lancée en partenariat avec le SICTOM Issoire/Brioude et l'unité de méthanisation de M. Franck ROCHER - agriculteur à Siaugues Sainte Marie.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

- ✦ **Motion pour la défense de l'hôpital public de BRIOUDE** : elle est présentée par Mme Maguy BOUCHE.

Elle est adoptée par 28 POUR, 2 ABSTENTIONS (Mme Chantal FARIGOULE et M. Robert CHAUSSE) et 1 CONTRE (Mme Marie-Thérèse ROUBAUD)

- ✦ La séance du Conseil Communautaire est levée à 23h30.

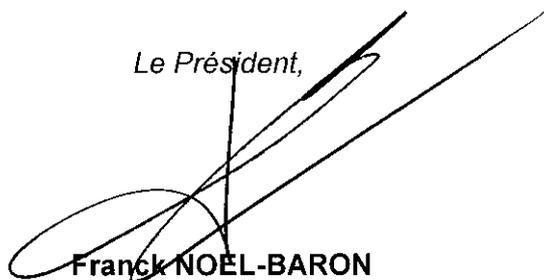
Fait à Langeac,
Le 10 mai 2011

La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse ROUBAUD

Le Président,



Franck NOEL-BARON

DIFFUSION : A tous les délégués communautaires, les agents, site Internet et panneau d'affichage de la C.C.L.